



Union Sacrée de la Nation

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE TRES IMPORTANT N°009./USN/SEC.
PERM/MBMA/2025

Concerne : L'élection d'un nouveau Président de l'Assemblée Nationale.

En prévision de l'élection très prochaine d'un nouveau Président de l'Assemblée Nationale, **Prof André MBATA MANGU**, Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation (USN), invite les Honorables Députés membres de l'USN qui sont candidats à ce poste, à déposer au Secrétariat Permanent au plus tard le Vendredi 24 Octobre 2025 à 11h00', les dossiers complets de leurs candidatures comprenant notamment une lettre de motivation, un Curriculum Vitae (CV) détaillé et deux (2) photos passeport.

Les dossiers reçus seront transmis à la Haute Autorité Politique de l'USN pour décision.

Le nom du Candidat retenu et son dossier seront par la suite envoyés au Bureau de l'Assemblée Nationale.

Fait à Kinshasa, le 23 Octobre 2025

Prof. André MBATA BETUKUMESU MANGU

Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation

